

# Municipalité de Mont-Blanc

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : --**

Il y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Mont-Blanc le 13 janvier deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente au 100, place de la Mairie à Mont-Blanc.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Demande 2025-20094**

**NATURE ET EFFETS** : Demande de dérogation mineure visant à régulariser la superficie dérogatoire d'un lot qui possède une superficie de 868,5 m<sup>2</sup> alors que la grille des spécifications de la zone Ha-768 incluse à l'annexe A du règlement de zonage 194-2011 exige une superficie minimale de 925 m<sup>2</sup>.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ** : Lot 5 414 127 situé sur la rue de la Paix.

Toute personne ou tout organisme intéressé qui désire se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure pourra le faire en personne lors de la séance du conseil.

**DONNÉ à Mont-Blanc ce 12 décembre deux mille vingt-cinq.**



---

Caroline Fouquette  
Directrice générale adjointe et greffière-  
trésorière adjointe par intérim